

Famille : MORACEAE (angiosperme)

Nom(s) scientifique(s) : Antiaris toxicaria

Restrictions commerciales : pas de restriction commerciale

DESCRIPTION DU BOIS

Couleur référence : jaune clair

Aubier : non distinct

Grain : moyen

Fil : contrefil

Contrefil : léger

Notes : Bois blanc crème à jaune clair.

DESCRIPTION DE LA GRUME

Diamètre : de 70 à 120 cm

Épaisseur de l'aubier :

Flottabilité : flottable

Conservation en forêt : faible (doit être traité)

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Les propriétés indiquées concernent les bois arrivés à maturité. Ces propriétés peuvent varier de façon notable selon la provenance et les conditions de croissance des bois.

	<u>Moyenne</u>	<u>Écart-type</u>
Densité* :	0,47	0,04
Dureté monnin* :	1,5	0,3
Coeff. de retrait volumique :	0,39 %	0,09 %
Retrait tangentiel total (RT) :	6,9 %	0,7 %
Retrait radial total (RR) :	4,0 %	0,5 %
Ratio RT/RR :	1,7	
Pt de saturation des fibres :	35 %	
Stabilité en service :	peu stable	

PROPRIÉTÉS MÉCANIQUES ET ACOUSTIQUES

	<u>Moyenne</u>	<u>Écart-type</u>
Contrainte de rupture en compression* :	36 MPa	4 MPa
Contrainte de rupture en flexion statique* :	58 MPa	6 MPa
Module d'élasticité longitudinal* :	9000 MPa	1467 MPa
(* : à 12% d'humidité, avec 1 MPa = 1 N/mm ²)		
Facteur de qualité musicale : 83,2 mesuré à 2546 Hz		

DURABILITÉ NATURELLE ET IMPRÉGNABILITÉ DU BOIS

Les résistances aux champignons et aux termites mentionnées correspondent à des utilisations sous climat tempéré. Sauf mention particulière relative à l'aubier, les caractéristiques de durabilité concernent le duramen des bois arrivés à maturité ; l'aubier doit toujours être considéré comme non durable vis-à-vis des agents de dégradation biologique du bois.

Champignons : classe 5 - non durable

Insectes de bois sec : sensible - aubier peu ou non distinct (risque dans tout le bois)

Termites : classe S - sensible

Imprégnabilité : classe 1 - imprégnable

Classe d'emploi : classe 1 - à l'intérieur (pas de risque d'humidification)

Essence couvrant la classe 5 : Non

Notes : Cette essence est mentionnée dans la norme NF EN 350-2 (juillet 1994).

NÉCESSITÉ D'UN TRAITEMENT DE PRÉSERVATION

Contre les attaques d'insectes de bois sec : ce bois nécessite un traitement de préservation adapté

En cas d'humidification temporaire : ce bois nécessite un traitement de préservation adapté

En cas d'humidification permanente : l'utilisation de ce bois n'est pas conseillée

SÉCHAGE

Vitesse de séchage : normale
 Risque de déformation : élevé
 Risque de cémentation : non

Risque de gerces : peu élevé
 Risque de collapse : non

Notes : Risques de fentes en bout pour les fortes épaisseurs.

Table de séchage suggérée : 1

Humidité bois (%)	Température (°C)		Humidité air (%)
	sèche	humide	
Vert	40	37	82
40	44	38	68
30	44	36	59
20	46	36	52
15	49	37	46

Table donnée à titre indicatif pour des épaisseurs inférieures ou égales à 38 mm.

Elle est à valider par une mise en application dans le respect des règles de l'art.

Pour des épaisseurs comprises entre 38 et 75 mm, l'humidité relative de l'air serait à augmenter de 5% à chaque étape.

Pour des épaisseurs supérieures à 75 mm, l'augmentation serait de 10%.

SCIAGE ET USINAGE

Effet désaffûtant : normal

Denture pour le sciage : acier ordinaire ou allié

Outils d'usinage : ordinaire

Aptitude au déroulage : bonne

Aptitude au tranchage : bonne

ASSEMBLAGE

Clouage vissage : bonne tenue

Collage : correct

CLASSEMENTS COMMERCIAUX

Classement d'aspect des produits sciés : Selon les règles de classement SATA (1996)

Pour le « Marché général »

Classements possibles avivés : choix I, choix II, choix III, choix IV

Classements possibles coursons : choix I, choix II

Classements possibles coursons de chevrons : choix I, choix II, choix III

Pour les « Marchés particuliers »

Classements possibles frises et planchettes : choix I, choix II, choix III

Classements possibles chevrons : choix I, choix II, choix III

RÉACTION AU FEU

Classement conventionnel français : Épaisseur > 14 mm : M.3 (moyennement inflammable)

Épaisseur < 14 mm : M.4 (facilement inflammable)

Classement selon euroclasses : D s2 d0

Ce classement par défaut concerne les bois massifs répondant aux exigences de la norme NF EN 14081-1 annexe C (mai 2006), utilisés en paroi verticale. A savoir bois de structure, classé, de densité moyenne minimale 0,35 et d'épaisseur minimale 22 mm.

UTILISATIONS

Intérieur de contreplaqué

Panneau latté

Placage tranché

Menuiserie intérieure

Meuble courant ou éléments

Tabletterie

Face ou contreface de contreplaqué

Emballage-caisserie

Moulure

Lambris

Panneaux de fibre ou de particules

Volets roulants

Notes : Peut être utilisé comme un substitut du LIMBA (*Terminalia superba*) ou du KOTO (*Pterygota macrocarpa*) pour certains usages.

PRINCIPALES APPELLATIONS

<u>Pays</u>	<u>Appellation</u>	<u>Pays</u>	<u>Appellation</u>
Angola	SANSAMA	Bénin	GUXOTIN
Cameroun	DIOLOSSO	Congo	NIOUMBOU
Côte d'Ivoire	AKEDE	Côte d'Ivoire	AKO
Gabon	ANDOUM	Ghana	CHENCHEN
Ghana	KYENKYEN	Nigeria	OGIOVU
Nigeria	ORO	Ouganda	KIRUNDU
Ouganda	MUMAKA	République Centrafricaine	N'DOMBOU
République Démocratique du Congo	BONKONGO	République Démocratique du Congo	BONKONKO
Tanzanie	MKUZU	Tanzanie	MLULU
Allemagne	ANTIARIS	Royaume-Uni	ANTIARIS

